

cahier

98

*au temps de Saint Vincent de Paul
...et aujourd'hui*

**SAINT VINCENT
ET L'ÉVANGÉLISATION
DES PEUPLES**

Bibliographie

Sommaire

- | | | |
|--|---|-----------------|
| <p>– Le christianisme ne fait que commencer,
Alexandre Men, Cerf 2004</p> | <p>Editorial</p> | <p>1</p> |
| <p>– J’ai senti battre le cœur du monde, Card. Etchegaray,
Bayard 2007</p> | <p>La Congrégation « de Propaganda Fide » et la Congrégation de la Mission</p> | <p>2</p> |
| <p>– L’Eglise à la croisée des chemins,
J. Rigal, Ed.Cerf 2002</p> | <p>Questions</p> | <p>8</p> |
| <p>– Horizons nouveaux pour l’Église,
J. Rigal
Cerf 2004</p> | | |
| <p>– Un nouveau souffle pour la mission,
Maurice Pivot
Ed.L’Atelier 2002</p> | | |
| <p>– Nouveaux chemins de l’Evangile,
Maxime Leroy
Ed.Atelier 2005</p> | | |
| <p>– Mgr Zen, un homme en colère, entretiens avec le cardinal de Hong-Kong,
Joseph Zen Ze-Kiun,
Bayard.</p> | | |
| <p>– Transmettre un Evangile de liberté,
Christophe Theobald,
Bayard</p> | | |

DU PARTICULIER A L'UNIVERSEL

Ce cahier sur « l'universel » marque une étape importante dans l'histoire des fiches. Monsieur Vincent pensait grand et ses ambitions pour sa Congrégation étaient à la mesure de sa foi et de son ardeur pour l'annonce de l'Évangile en terres non chrétiennes. Fallait-il passer par des bureaux, il l'admettait et ne contournait pas les impératifs romains, épousant, en bon gascon, la diplomatie italienne. Il reste habité par les besoins de l'Église universelle et l'Équipe des fiches a pris plaisir à voir combien il recevait avec foi les appels de l'Église. La leçon demeure magistrale. Nulle congrégation, compagnie, équipe, conférence ou communauté ne peut se recroqueviller sur soi. La vraie joie est dans le don et nous croyons entendre les paroles du pape de la Mission, Paul VI, nous poussant en avant : « *Les dernières paroles de Jésus dans l'évangile de Marc confèrent à l'évangélisation, dont le Seigneur charge les Apôtres, une universalité sans frontières : « Allez par le monde entier, proclamez l'Évangile à toutes les créatures (Mc 16, 15)...L'Église ranime toujours son inspiration la plus profonde, celle qui lui vient directement du maître : Au monde entier ! A toute créature ! Jusqu'aux extrémités de la terre » (Evangelii nuntiandi § 49-50) – 8 décembre 1975) ».*

Monsieur Vincent, Toi qui rêvais de « *mourir dans le vaisseau* », tiens-nous éveillés et disponibles pour la mission universelle.

Historique ce numéro l'est aussi car il conclut sous sa forme actuelle, un cycle de presque une centaine de fiches. Bien des visages se rappellent à votre souvenir, beaucoup de réunions, de recherches se sont déroulées depuis 1972. Beaucoup de sœurs et de missionnaires se sont investis dans ce travail minutieux et modeste. Qu'il ait pu aider des communautés à réfléchir ou des confrères à préparer leurs retraites ou d'autres vincentiens à découvrir la spiritualité vincentienne, les ouvriers passés et présents tiennent là, leur meilleure des récompenses. Pour la majorité d'entre eux, c'est l'heure de ranger leurs outils

Mais la relève suivra, plus inventive que jamais et adaptée aux besoins de notre monde ...!

LA CONGREGATION " de PROPAGANDA FIDEI" (aujourd'hui "pour l'évangélisation des peuples") et la CONGREGATION de la MISSION

C'était l'époque au cours de laquelle le saint Siège se structurait en « Congrégations » qui développaient les rôles variés d'abord confiés à la commission des Cardinaux que le Pape convoquait pour le déroulement de sa mission et le gouvernement de l'Église.

Avec la *Bulle Inscrutabili Divinae Providentiae* du 22 juin 1622, voulue par le pape Grégoire XV, s'ouvre la période propre de la Congrégation, avec le nom de "Propaganda Fide".

C'était l'époque au cours de laquelle le saint Siège se structurait en "Congrégations" qui développaient les rôles variés d'abord confiés à la commission des Cardinaux que le Pape convoquait pour le déroulement de sa mission et le gouvernement de l'Église.

La nouvelle Congrégation devenait ainsi l'instrument ordinaire et exclusif du Pape et du saint Siège, pour l'exercice de sa juridiction sur toutes les missions et la coopération missionnaire.

Le devoir spécifique de la Congrégation fut, dès les débuts, comme dit l'appellation, la propagation de la Foi dans le monde entier avec la compétence caractéristique de coordonner toutes les forces missionnaires, de donner des directives pour les missions, de promouvoir la formation des clercs et de la hiérarchie locale, d'encourager la fondation de nouveaux Instituts missionnaires et enfin de pourvoir à l'aide matérielle nécessaires aux activités missionnaires.

La Congrégation du saint Siège voulue par le Pape avait reçu une préparation dans les initiatives de st Jean Léonard (1541-1609) aidé par Mgr Giovanni Vivés et d'autres religieux et ecclésiastiques, sensibilisés à la nouvelle situation missionnaire du monde. Giovanni Battista Vivés fut un des premiers membres de la Propagande ; il avait acheté le vieux palais Ferratini, place d'Espagne, et l'avait cédé comme siège du nouveau Dicastère des Missions.

Une de ses premières tâches était de pourvoir au recrutement et à la formation de missionnaires zélés pour la diffusion de la Foi chez tous les peuples du monde, pour le recueil d'informations et d'études concernant les nouveaux peuples qui venaient à être en contact avec la foi chrétienne, spécialement en Orient, et pour le retour à l'unité de l'Église de tant de Chrétiens séparés d'elle. On ressentait le besoin d'avoir un Centre de Formation des missionnaires ad gentes. Urbain VIII avec la bulle «*Immortalis Dei Filius*» (du 1^{er} août 1637), érige

dan le même palais de la «Propagande de la Foi», le Collège Romain Apostolique sous la protection des Apôtres st Pierre et st Paul, lui donnant le nom «d' Urbanum». En 1927, il sera transféré sur le Janicule, dans un édifice construit par la Propagande et que le bon pape Jean, avec le Motu Proprio «*Fidei Propagandae*» du 1er octobre 1962, a appelé «Pontificia Universita Urbanica».

Au sein de «la propagande», le Pape Pie IX en 1862, avait créé la Congrégation pour les Églises Orientales, rattachée puis rendue autonome par le Pape Benoit XV en 1917. Pour ce qui concerne l'Égypte, l'Abyssinie, la Bulgarie, Chypre, la Grèce, l'Iran, l'Iraq, le Liban, la Palestine, la Syrie, la Jordanie et la Turquie, ces pays relèvent de la même juridiction de la Propagation de la Foi (cf. *Constitution Apostolique «Pastor Bonus» du 28 juin 1988*) ; à savoir qu'elle gouverne et coordonne ces terres de mission qui ne sont pas stabilisées et où l'Évangile n'est pas complètement implanté avec des structures diocésaines; en conséquence une telle juridiction comporte nomination, interventions, animation et aide économique.

Les Œuvres Pontificales Missionnaires, unies à la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, constituent une unique institution, qui comprend quatre branches distinctes. Elles ont en commun, la tâche primaire et principale de promouvoir l'esprit missionnaire et universel au sein du peuple de Dieu. Elles atteignent cette

Ce but est atteint par le biais de l'information et de la conscientisation faite sur les missions, la promotion des vocations missionnaires, la récolte et la distribution des subsides aux missionnaires, à leur œuvres et aux jeunes Églises ; à partir de quoi, on cherche à favoriser la communion avec les autres Églises par des échanges de biens et d'aides.

Voici les quatre Oeuvres Pontificales: La Propagation de la Foi ; Saint Pierre, Apôtre ; Sainte Enfance ou Enfance Missionnaire L'Union Missionnaire

Le Concile Vatican II a souligné à plusieurs reprises la nature missionnaire de l'Église et la co-responsabilité du Collège des Évêques et de chaque Évêque avec leur Église particulière dans l'engagement pour les missions ad gentes.

Le décret conciliaire sur l'activité missionnaire «*Ad gentes*» a redéfini avec clarté la fonction du Dicastère missionnaire, avec des indications sur la composition de ses organismes directifs. En particulier, ce Décret Conciliaire «*Ad gentes*» affirme : «*Pour toutes les Missions et pour toute l'activité missionnaire, il faut qu'il n'y ait qu'un seul Dicastère compétent, celui de "De Propaganda Fide", par qui doivent être dirigées et coordonnées par toute la terre l'œuvre missionnaire et la coopération missionnaire : cependant, le droit des Églises Orientales demeure sauf*». (AG 29). Et d'affirmer : «*Aussi est-il nécessaire que ce Dicastère soit autant un instrument d'administration qu'un organe de direction dynamique, qui use de méthodes scientifiques et de moyens adaptés aux conditions de notre temps, c'est-à-dire en tenant compte de la recherche actuelle en théologie, en méthodologie, et en pastorale missionnaire*» (AG 29).

Selon les directives du Concile, Paul VI (1963-1978) avec la Constitution (15 août 1967) réorganise et rend conforme les tâches de la Curie Romaine. La Congrégation de la Propagande reçoit le nom de «*Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples*» ou «*de Propaganda Fide*». Avec la nouvelle Constitution Apostolique «*Pastor Bonus*» du 28 juin 1988, elle s'appelle définitivement et seulement «*Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples*». «*Propagande*» était une appellation qui ne disait plus le sens du zèle missionnaire ; et cela faisait même penser à un prosélytisme indu, voire à la technique de la propagande par les mass média.

Les relations avec la Congrégation de la Mission

On sait que dès le début de son histoire, la Congrégation s'est beaucoup engagée dans les missions extérieures. St Vincent avait envoyé les missionnaires en Angleterre et Irlande, à Madagascar et en Barbarie (Tunisie et Algérie), et ainsi avait eu de nombreux contacts avec la nouvelle Congrégation de «*La Propagande de la Foi*». D'autre part les premiers contacts eux-mêmes pour l'approbation de sa Congrégation de la Mission avaient dû passer par la «*Propaganda Fide*». La collaboration de ses missionnaires de Rome, se manifeste encore dans quelques ministères développés en faveur du «*Collegio Urbano*» de la «*Propaganda Fide*» et de ses séminaristes.

St Vincent et l'Évangélisation des Peuples

«Propagande», le nom est désuet et lourd des passifs que l'on sait. Mais au-delà, se loge une réalité évangélique conforme au souhait du Christ et de son disciple, Monsieur Vincent. «Je suis venu allumer un feu sur la terre et comme je voudrais qu'il brûle déjà!» Du fond de sa lande le saint répète : «Nous devons enflammer les nations» (XII, 263).

Il entretient une correspondance nourrie avec ce dicastère pour de nouvelles fondations (I), pour le choix des personnes (II). La Propagande lui proposera même d'animer ses propres filiales (III)

NOUVELLES FONDATIONS

Certaines sont très connues, d'autres le sont moins. Toutes sont très aventureuses et apostoliques, dans le droit fil de l'envoi évangélique: «Allez, de toutes les nations, faites des disciples!»

« L'Arabie »

A la Propagande[1648]

Eminentissimes et Révérendissimes Seigneurs,

«Les trois parties de l'Arabie connues sous le nom d'Arabie Heureuse, Arabie Pétrée et Arabie Déserte n'ayant encore été confiées à aucun Ordre religieux ni à aucun prêtre séculier, pour être évangélisées et ramenées à la foi chrétienne, Vincent de Paul, supérieur de la congrégation de la Mission, offre d'y envoyer plusieurs de ses prêtres. À cet effet, il supplie Vos Éminences de vouloir bien lui donner cette Mission, qu'il dirigerait en son nom propre et qu'il pourvoirait de temps en temps des choses nécessaires, de lui accorder les facultés habituelles et aussi le pouvoir d'établir un vice-préfet, qui aurait sa résidence à l'entrée d'un port, sur les confins de l'Arabie Heureuse, où les

missionnaires pourraient débarquer, amenés par des vaisseaux hollandais ou anglais. Ils seraient, pour commencer, au nombre de six. Leur liste, dressée par le suppliant, serait remise au nonce de France, qui témoignerait de l'aptitude des sujets proposés et la présenterait à la Sacrée Congrégation, pour qu'elle donnât aux missionnaires les pouvoirs nécessaires et choisît parmi eux le plus digne de remplir les fonctions de vice-préfet. » (III, 335)

« Salé, au royaume de Fez, en Afrique »

« Le suppliant Vincent de Paul, supérieur général des prêtres de la congrégation de la Mission, expose très humblement à Vos Éminences que le consul de la ville de Salé, au royaume de Fez, en Afrique, le pressa instamment et fréquemment, il y a plusieurs années, d'envoyer dans cette ville quelques prêtres de sa congrégation pour le service des chrétiens, libres ou esclaves, qui s'y trouvent. Il n'a pu jusqu'à cette heure accueillir la demande émanée du zèle et de la piété du consul ; mais, devant ses nouvelles instances, le suppliant prie Vos Eminences de vouloir bien considérer les vœux et les besoins de cette Eglise et trouver bon qu'il envoie, sous la dépendance de cette Congrégation, quelques prêtres de sa compagnie, et transmette, avec l'agrément de Monseigneur le nonce de France, le plus tôt possible, les informations d'usage sur les qualités des sujets. Et il regardera cette grâce comme une faveur insigne de Vos Éminences. » (A la Propagande - Janvier 1652, IV, 301-303).

« Tonkin et Cochinchine »

« Ayant appris les étonnants progrès de la foi chrétienne dans les royaumes du Tonkin et de la Cochinchine, nous avons senti notre cœur brûler d'un désir ardent d'aller au secours de ces peuples ensevelis dans les ténèbres de l'erreur, qui commencent à entendre l'appel de Jésus-Christ, le soleil de justice. Nous sommes fermement convaincus que la condition nécessaire pour aboutir est l'envoi immédiat de deux ou trois évêques dans cette Eglise naissante, pour l'évangéliser et surtout pour

ordonner des prêtres; car le nombre de ceux qui s'y trouvent est si réduit que beaucoup de fidèles, fait déplorable et auquel il faut porter remède à tout prix, meurent tous les jours sans sacrements.

Pour obvier dans la mesure de nos forces à un si grand mal, nous vous demandons avec instance, Eminentissimes Seigneurs, de vouloir bien songer sérieusement à l'envoi de quelques évêques dans ces provinces. Nous avons ici sous la main trois prêtres choisis, d'une probité connue, tout dévoués à cette œuvre si dure et si difficile, prêts à entreprendre pour le Christ ce voyage plein de dangers et à travailler sans répit toute leur vie dans ces royaumes lointains.

De plus, des revenus assurés et permanents ont été recueillis pour leur entretien. Si vous jugez bon que les fonds soient placés à Avignon, les personnes de piété qui ont concouru libéralement de leurs biens à ce bon œuvre y consentent volontiers et en font la promesse. Elles ont fort à cœur que ces revenus soient exclusivement réservés à ceux qui travailleront dans les Églises susdites, et qu'aucune partie n'en soit distraite pour ceux qui seraient restés en Europe ou y seraient retournés.

Les choses étant ainsi fixées et établies, nous avons la confiance qu'aucun obstacle ne retardera la réalisation de ce projet, et c'est ce que demandent avec instance ... »

Henri de Savoie, archevêque nommé et duc de Reims, Henri, évêque du Puy, Vincent de Paul, Colombert, curé de saint-Germain, Laisne-la Marguerie, Barrillon, Albon, la Mothe-Fenelon, Ingrin, Dufour, Bouleau, Drouard, Burlamacchy, du Plessis. (17 septembre 1653, V, 11-15).

Et les appels se multiplient malgré la charge et le petit nombre

Suède et Danemark

À Nicolas Guillot

« ...Nous n'avons rien de nouveau de deçà, sinon que l'on me mande de Rome que la Sacrée Congrégation de *Propaganda*

Fide nous veut demander sept ou huit prêtres pour les envoyer à Suède et en Danemark, d'où l'on a reçu de très bons avis qu'il y a grande apparence qu'ils y feront du fruit et qu'on ne les empêchera pas, pourvu qu'ils ne fassent en public aucun ecercice de notre religion." (De Paris, ce 30 janvier 1654; V,64)

L'ENVOI DE PERSONNES RECONNUES PAR LA PROPAGANDE

La reconnaissance de Rome est très importante pour st Vincent et il n'omet pas de demander un envoi en mission qui donne force et authenticité à ses missionnaires.

« L'extension de notre sainte foi en ces régions »

« La Sacrée Congrégation de la Propagande a accordé successivement les facultés de missionnaires à Boniface Nouelly, Jacques Lesage et Jean Dieppe, prêtres de la congrégation de la Mission, envoyés à Alger, tant pour secourir les pauvres esclaves catholiques que pour contribuer à l'extension de notre sainte foi en ces régions, et morts l'un après l'autre victimes de la peste, en assistant corporellement et spirituellement les malades. Le très Révérend Père Vincent de Paul, supérieur général de ladite congrégation de la Mission, que la perte de tant de sujets survenue en deux ans environ, n'a pas découragé, et qui ne veut pas abandonner l'œuvre commencée, propose de nouveau à la Sacrée Congrégation un autre de ses prêtres, Philippe Le Vacher, précédemment employé aux Missions d'Hibernie avec plusieurs de ses confrères, et présentement à Marseille, dans un séminaire d'ecclésiastiques. Il supplie humblement Vos Eminences de vouloir bien accorder à M. Le Vacher les mêmes facultés pour le même pays et en ajouter d'autres encore, en sorte qu'il ait assez d'autorité pour faire cesser les dissentiments et les démêlés qui s'élèvent parfois entre les religieux esclaves, et par là éviter des scandales. Le

soussigné regardera cette faveur comme une grâce signalée de vos Éminences.» (IV, 22).

« Deux vaisseaux devant partir en Amérique »

« Vincent de Paul, supérieur général de la congrégation des prêtres de la Mission, représente humblement à Vos Éminences que, deux vaisseaux devant partir en Amérique, à Pâques, pour y transporter des Français, qui vont s'établir dans ce pays, et ceux-ci demandant d'avoir avec eux deux prêtres de sa congrégation, comme il n'a pas eu le temps de choisir les sujets et que par suite il ne peut envoyer leurs noms à Vos Éminences, il demande humblement qu'on veuille bien faire expédier les facultés accoutumées, sans mention de nom, pour les deux prêtres qu'il désignera lui-même et présentera à l'approbation de Monseigneur le nonce de France, lui permettre de nommer le préfet de cette Mission, toujours avec le consentement de Mgr le nonce, et donner au préfet ainsi désigné le pouvoir d'accorder les facultés susdites aux prêtres qui travailleront avec lui au salut des âmes. » (Mars 1652- IV, 336-337)

« Déclarant les trois susdits "missionnaires apostoliques" »

« Le très grand besoin d'ouvriers évangéliques dans lequel se trouvent les habitants des Îles Hébrides et des régions montagneuses d'Écosse, ainsi que Vos Éminences l'ont appris par le rapport succinct de Dermot Duiguin, prêtre de la congrégation de la Mission, qui travaille sous votre autorité à la conversion de ces peuples si longtemps abandonnés, a porté Vincent Depaul, supérieur général de la même congrégation, à prier Vos Éminences de vouloir bien envoyer encore trois ouvriers de sa congrégation, Gérald Brin, hibernois, Thomas Lumsden, écossais, théologien, ancien professeur de philosophie, et Jean Ennery, hibernois, ancien professeur de théologie, dont la suffisance permet d'espérer qu'on pourra recueillir, Dieu aidant, une abondante moisson, si Vos Éminences daignent agréer et favoriser son désir, en déclarant les trois missionnaires susdits missionnaires apostoliques pour cette région. Il recevra le tout

comme une faveur singulière de Vos Éminences. » (Entre mai 1652 et mai 1654 - IV, 495)

« La moisson y est abondante et le champ à cultiver étendu »

« François Mousnier et Toussaint Bourdaise, prêtres de la congrégation de la Mission, ont été nommés missionnaires apostoliques pour l'île de Saint-Laurent, vulgairement Madagascar, par la faveur de Vos Éminences, à l'instance de Vincent de Paul, supérieur général de la même congrégation. Et comme la moisson y est abondante et le champ à cultiver étendu, et que, d'autre part, en octobre prochain se présentera l'occasion d'y envoyer d'autres ouvriers, un vaisseau devant faire voile vers ce lieu, Vincent de Paul propose humblement à Vos Éminences trois autres bons sujets, Claude Dufour, Nicolas Prévost et François Feydin, prêtres de la Mission, afin qu'il plaise à Vos Éminences, si elles agrément le zèle de ces serviteurs de Dieu, les nommer missionnaires apostoliques pour cette île et leur expédier les pouvoirs accoutumés. Et comme, à l'occasion du départ du vaisseau, le suppliant pourrait vouloir envoyer encore d'autres sujets pour une œuvre si importante et si utile à la gloire de Dieu, il supplie humblement Vos Eminences d'agrément que, si l'imminence du départ du navire ne lui permet pas d'envoyer à temps les noms des missionnaires, il lui suffise de les faire examiner et approuver par Mgr le nonce de France, quitte à vous demander ensuite pour eux les pouvoirs accoutumés. Et il recevra cette grâce comme une faveur insigne de Vos Eminences. » (V, 424)

(On peut voir aussi avec profit IV, 87,547 ; V, 550 et 576; V, 188 ; VII, 559; VIII, 127 et 243. Tous ces textes réclament le titre de «missionnaires apostoliques» pour de nouveaux prêtres).

1. LES INSTITUTIONS DE LA PROPAGANDE

Fondée en 1622, la Propagande est rapidement ambitieuse. Elle ouvre ses propres institutions, un collège et un séminaire.

Ces œuvres s'appuient sur la nouvelle Congrégation fondée par st Vincent. C'est dire combien ils sont bien vus en haut lieu!

Le collège de la Propagande

« Le Pape avait confié à ses soins les écoliers de la Propagande »

« Vincent de Paul apprend à son correspondant que le Pape Alexandre VII a confié aux prêtres de la Mission les écoliers de la Propagande, jeunesse ... destinée à porter chez toutes les nations la grâce et les lumières de la foi. (À N* - 5 mai 1656, V, 607)**

« Des conférences spirituelles au collège de la Propagation »

« Je rends grâce à Dieu de l'introduction des conférences spirituelles au collège de la Propagation et de vous avoir inspiré un tel moyen pour insinuer dans ces écoliers l'esprit de piété. Il est certain qu'ils auront encore plus de confiance au supérieur de la maison qu'à leur confesseur, et que sa présence donnera encore plus de force et plus de poids à ces assemblées, surtout si le confesseur est nouveau dans ces sortes de conférences. C'est pourquoi, Monsieur, le plus que vous y pourrez assister sera le meilleur. Je le touche palpablement en nos conférences des mardis, où je me trouve le plus que je puis, quoique je ne sois qu'une bête. Mais il arrive parfois des affaires qui m'en empêchent. Aussi pouvez-vous vous en dispenser lorsque vous avez quelque empêchement, et y envoyer ledit confesseur en votre place. » (A Edme Jolly, Supérieur à Rome - 1656 - VI, 124)

Le Séminaire de la Propagande

Très vite, Rome songe à la Congrégation de la Mission pour tenir le nouveau séminaire ouvert par la Propagande ; st Vincent apprend que d'autres prêtres viendraient et il en repousse l'idée devant trop de difficultés probables

**« Béni soit Dieu de ce qu'on pense
à cette pauvre et chétive compagnie »**

« Quant à la proposition du collège de la Propagande, béni soit Dieu de ce qu'on pense à cette pauvre et chétive compagnie pour servir à l'Église universelle ! Si Sa Sainteté agrée la proposition, *in nomine Domini*, il lui faut obéir. Il semble qu'il sera à propos de pressentir si le gouvernement présent sera réduit à deux ou trois personnes et si Monsieur le secrétaire en sera l'une. Si cela est, il sera difficile de travailler utilement à ce bon œuvre ; les familles où il y a deux chefs non subordonnés n'en ont aucun ; les inférieurs qui désagrèent la direction de l'un, recourent à l'autre. L'expérience du passé fait voir quel sera l'avenir. Nous penserons cependant aux personnes qu'il faut pour cela. M. Jolly conduira cependant la chose selon sa sagesse ordinaire et nous expliquera le détail des intentions de ces bons seigneurs pour l'un et l'autre dessein, celui des prêtres et celui des écoliers du collège, et fera faire un pèlerinage aux sept églises, afin qu'il plaise à Dieu nous faire la grâce de connaître sa volonté en ce grand affaire et de l'accomplir. Nous prierons Notre-Seigneur pour cela à même fin, et qu'il conserve et sanctifie ledit sieur Jolly et par lui le reste de sa famille. » (A Edme Jolly, Supérieur, à Rome ; de Paris, ce 19 octobre 1657, VI, 539).

Comme d'habitude, saint Vincent, plein de réalisme et de sagesse, nous provoque !

Il nous renvoie à notre audace et à un amour sans frontière...



Avec son engagement dans les missions, la Congrégation continue toujours d'avoir des relations avec ce dicastère. Nous pouvons nous souvenir de quelques périodes historiques les plus fameuses.

Dans la première phase de ses missions en Chine (1697-1767), les lazaristes se trouvent impliqués dans la controverse avec les jésuites et les rites chinois ; les lazaristes qui étaient dans la ligne orthodoxe de la Propagande, avec la condamnation des rites chinois, l'emportèrent sur les jésuites ! Mais en fait ceux-ci proposaient une ligne d'inculturation qui devait s'imposer dans les temps modernes.

Au contraire, après la suppression des jésuites (1773), les lazaristes furent appelés (1784) à les remplacer ; les rapports furent très bons

Très intenses furent les relations avec la Propagande, au temps de la Mission en Abyssinie confiée à st Justin de Jacobis en 1839. Les «*Écrits*» de st Justin (publiés à Rome en 2000- 2001) surtout les Lettres, véritable témoignage de foi, font l'objet d'un échange admirable entre la Propagande et la Congrégation de la Mission et le Préfet Apostolique, ordonné ensuite Évêque. Parce que l'initiative de la mission venait de la Propagande, de Jacobis devait s'engager, non sans demander à Rome une étroite liaison avec le Supérieur Général; comme il devait à plusieurs reprises expliquer au Père J-B. Etienne qu'il ne pouvait ne pas agir comme fils de st Vincent. Dans les archives historiques de la Propagande, on conserve une centaine de lettres envoyées par Justin de Jacobis au cardinal Préfet et au secrétaire de la Propagande.

En 1895, avec l'expulsion des missionnaires français de l'Erythrée, celle-ci passera aux capucins italiens; les lazaristes français resteront en Ethiopie à partir de 1895 mais devront lâcher définitivement cette mission avec l'avènement de Mussolini en 1935. En 1917, la compétence sur l'Abyssinie était passée à la nouvelle Congrégation Orientale; et ce fut elle qui invita en 1937, les missionnaires italiens. Après la défaite italienne de la seconde guerre mondiale, les missionnaires de la Province de Naples fondèrent la Maison de Hebo, près de la tombe de St Justin de Jacobis. Le Préfet de l'Orientale, le Cardinal Tisserand, lui-même, visita Hebo en 1959.

La mission d' Albanie commença comme mission de la Province de Naples en 1931, poursuivie par la Province de Rome la seule année 1940 au moment où éclatait la seconde guerre mondiale. A cette époque, la Mission dépend de la Congrégation de l'Orientale. Toutefois en 1992, avec l'écroulement de la désastreuse période communiste qui avait tout détruit, l'Albanie dépend du Nonce à Tirana (et ainsi de la secrétairerie d'Etat). Ce fut le nonce (l'actuel Préfet de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples, le Cardinal Ivan Diaz, qui favorisa la venue des vincentiens (missionnaires et Filles de la Charité) en Albanie. Avec la visite du Pape Jean-Paul II en 1993 et le rétablissement des diocèses, ceux-ci furent rattachés à la Propagande de la Foi (comme pays de mission) ; mais en 2004. petit à petit, ils furent laissés par la Propagande et rattachés à la Congrégation des Evêques.

En 1855, avec la Fondation du Collège Brignole Sale-Negroni de la Maison de Gênes (Séminaire pour les Missions à l'extérieur), la Propagande assure un certain nombre de retraites pour les séminaristes provenant des pays de Mission. Dans les années 60, avec la médiation de la même «Propagation de la Foi», le studium fut reconnu par la Congrégation pour l'Éducation Catholique comme affiliée à l'Urbanum, et autorisé à délivrer le «baccalauréat» (telle affiliation est achevée depuis 2004).

Le rôle du Procureur Général auprès de l'Évangélisation des Peuples

En 1843, fut établi officiellement un Procureur «in Curia», c'est-à-dire à Rome (pour le distinguer du Procureur - Économiste Général à Paris), pour réaliser le vouloir du pape qui voulait un représentant des Supérieurs Généraux établis à Rome. Dans les derniers quarante ans, l'Office du Procureur Général a beaucoup changé : les vieux et aimables Procureurs ont disparu, de nouveaux, non moins aimables, ont surgi ! Avec le transfert du Supérieur Général à Rome, le 5 août 1963, une grande partie du travail de médiation entre Paris et Rome, accompli par le Procureur Général, est remplacé par les rapports directs du Supérieur Général, membre aujourd'hui, de l'Union des Supérieurs Généraux à Rome.

La décentralisation apparaissant dans l'Église avec le Concile Vatican II (1962-1965) , beaucoup de décisions, permissions et pro-

cédures ont été transférées aux Supérieurs Provinciaux et aux Supérieurs locaux. D'autre part, la correspondance épistolaire avec les visiteurs est, en grande partie, remplacée par les nouvelles technologies, comme Internet, e-mails, fax et téléphone.

Restent cependant beaucoup d'affaires avec les Provinces du monde, qui dépendent de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples ou de la Congrégation pour l'Église Orientale et qui reviennent à la Curie Généralice et donc au Procureur Général. Nos Missions dans le monde, n'ont pas besoin de permissions pour les problèmes courants ou de simples aides.

Cependant, avec le Pape Jean-Paul II, les requêtes et les possibilités de contacts avec le Saint Père sont devenues plus nombreuses (audiences, célébrations, bénédictions, télégrammes et aussi lettres et messages). Cela comporte naturellement une procédure favorisée par le Procureur Général qui a un accès plus facile à la Secrétairerie d'État.

Les voyages des confrères du monde entier sont devenus plus nombreux et nécessaires, bien des fois, pour des Congrès, des réunions etc. ou pour des motifs d'études ou autres. La formation permanente est un des objectifs poursuivis par la Propagande surtout ces dernières années. Le C.I.A.M. (Centre international d'Animation Missionnaire), fondé le 31 Mai 1974, a eu comme siège, en 1986, le nouvel et moderne édifice, construit sur la colline du Janicule, près du Collègio Urbano. Là se donnent des cours de spiritualité, des exercices spirituels, des sessions d'aggiornamento, ouverts aux prêtres, religieux, religieuses et laïcs, qui entendent approfondir leur propre vocation ou leur inspiration missionnaire.

Et voici en conclusion, et comme synthèse, une liste des territoires où la Congrégation de la Mission est présente avec ses missionnaires et qui sont du ressort de l'Évangélisation des Peuples : Inde, Indonésie, Chine, Vietnam, Madagascar, Mozambique, Zaïre, Cameroun, Nigéria, Tanzanie, Kenya et Iles Salomon.

Nous avons vu également que l'Égypte, l'Éthiopie et l'Erythrée, la Bulgarie, Chypre, la Grèce, l'Iran, l'Irak, le Liban, la Palestine, la Syrie, la Jordanie et la Turquie appartiennent à La Congrégation pour les Églises Orientales.

Giuseppe GUERRA, c.m.
Procureur Général et Postulateur Général

QUESTIONS POUR UN ECHANGE

1. *« Nous avons senti notre cœur brûler d'un désir ardent d'aller au secours de ces peuples ensevelis dans les ténèbres »* (17 sept. 1653)

- Quels choix avons-nous à faire pour répondre aux besoins de l'Eglise, aujourd'hui en France : dans notre diocèse et dans les diocèses les moins pourvus?

2. *« Quant à la proposition du collège de la Propagande, béni soit Dieu de ce qu'on pense à cette pauvre et chétive compagnie pour servir à l'Église universelle ! »* (VI, 539)

- Nous laissons-nous enseigner par ceux et celles qui vivent dans un pays de mission pour ce qui concerne l'accueil des migrants chez nous, sur nos lieux de mission ?

- Au niveau des Provinces, donnons-nous l'occasion à des missionnaires, lors de leur passage en France, de nous partager leur expérience, pour nous aider à mieux connaître la culture des migrants que nous côtoyons au quotidien ?

3. *« Dans la première phase de ses missions en Chine (1697-1767), les lazaristes se trouvent impliqués dans la controverse avec les jésuites et les rites chinois; les lazaristes qui étaient dans la ligne orthodoxe de la Propagande, avec la condamnation des rites chinois, l'emportèrent sur les jésuites! Mais en fait ceux-ci proposaient une ligne d'inculturation qui devait s'imposer dans les temps modernes. »* (Giuseppe GUERRA c.m)

- Comment acceptons-nous aujourd'hui les signes prophétiques venant d'autres congrégations missionnaires ?

En 2008, vous aurez, en fin d'année, l'équivalent d'un triple numéro avec un « FLORILEGE DE CITATIONS » de st Vincent. Vous pouvez donc vous réabonner pour cette année 2008.

Cahiers disponibles

- | | |
|--|--|
| 57. Le temps | 78. St Vincent et le sacerdoce |
| 58. L'humour (colloque 2000) | 79 & 80. Vincentiens aujourd'hui |
| 59. Les 1 ^{ères} Filles de la Charité 1 | 81. La souffrance |
| 60. Les 1 ^{ères} Filles de la Charité 2 | 82. La mort |
| 61. Les hommes apostoliques 1 | 83. Les funérailles |
| 62. Les hommes apostoliques 2 | 84. L'unité des chrétiens |
| 63. Vincent, homme de prière | 85. Rencontre avec les musulmans |
| 64. La Vierge Marie | 86. La conciliation |
| 65. L'Incarnation | 87. Discernement des vocations |
| 66. S'assembler | 88. Discernement des responsables |
| 67. Le martyr | 89. Discernement
choix des lieux missionnaires |
| 68. L'appel à la sainteté | 90. Le pouvoir |
| 69. Catherine Labouré | 91. Le savoir |
| 70. Accompagner | 92. Le vouloir |
| 71. Discerner | 93 & 94. Eucharistie 1 et 2 |
| 72. Dignité | 95. Eucharistie 3 |
| 73. Tolérance | 96. Saint Vincent et l'Europe |
| 74. Responsabilité | 97. Saint Vincent et le Saint Siège |
| 75. La crainte de Dieu | 98. Saint Vincent et l'Évangélisation
des Peuples |
| 76. La volonté de Dieu | |
| 77. L'Amour de Dieu | |

**Prix du numéro 4 €,
à demander Animation Vincentienne
95, Rue de Sèvres 75006 PARIS**

ABONNEMENT à l'année légale :

France : 12,50 € - Autres pays : 14 €

**Animation Vincentienne
95 rue de Sèvres 75006 PARIS**
*Il y aura un seul numéro triple pour l'année 2008
à la fin de l'année.*

RÉFÉRENCES INTERNATIONALES DE COMPTES
IBAN FR 70 2004 1010 0104 4630 9M02 233
BIC : PSSTFRBOR

« Nous sommes ces petits glaneurs
qui viennent après les grands missionnaires...
Offrons à Dieu les grandes moissons des autres
avec nos petites poignées ».

Saint Vincent de Paul

XI, 290



ANIMATION VINCENTIENNE

95, rue de Sèvres
75006 PARIS